

Alliance

6 rue Joseph Cugnot

60000 Beauvais

Email: administration@allianceformations.fr

Tel: 03 60 17 54 71



SSIAP 3 INITIAL

L'emploi de chef de service permet d'envisager une carrière dans les emplois du management et d'intégrer de grands groupes ayant recours à des chefs de services tels que la grande distribution, les hôpitaux, les tours d'IGH, le transport ferroviaire...

Durée: 224 heures (32 jours)

Profils des stagiaires

- Toute société et tout secteur.
- Etablissement Recevant du Publique.
- Immeuble de Grande Hauteur.

Prérequis

- Respect des dispositions de l'article 6 §1 de l'arrêté du 02 mai 2005 dont par exemple :
- Diplôme de niveau 4 minimum (NB : ou validation des acquis de l'expérience) ou diplôme d'ERP 2 ou d'IGH 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction ou S.S.I.A.P 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction

Objectifs pédagogiques

- Acquérir le diplôme de Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes.
- Acquérir les techniques de management pour gérer un service de sécurité incendie.
- Acquérir l'ingénierie de lecture de plan.
- Maîtriser la réglementation en vigueur concernant les risques d'incendie et de panique dans les ERP et le IGH.

Contenu de la formation

- 1re Partie : LE FEU ET SES CONSEQUENCES
 - - le feu
 - - comportement au feu
 - - mise en œuvre des moyens d'extinction
- 2e Partie : LA SECURITE INCENDIE ET LES BATIMENTS
 - - matériaux de construction
 - - études de plans
 - - outils d'analyse
- 3e Partie : LA REGLEMENTATION INCENDIE
 - - organisation générale de la réglementation
 - - classement des bâtiments
 - - dispositions constructives et techniques
 - - moyens de secours
 - - visites
 - - notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées
- 4e Partie : GESTION DES RISQUES
 - - analyse des risques

Alliance | 6 rue Joseph Cugnot Beauvais 60000 | Numéro SIRET: 315266646216 | Numéro de déclaration d'activité: 22 60 02 905 (auprès du préfet de région de: Hauts de France)



Alliance

6 rue Joseph Cugnot
60000 Beauvais

Email: administration@allianceformations.fr

Tel: 03 60 17 54 71



- - réalisation des travaux de sécurité
- - documents administratifs
- 5e Partie : conseil au chef d'établissement
 - - Information de la hiérarchie
 - - Veille réglementaire
- 6e Partie : : correspondant des commissions de sécurité
 - - Les commissions de sécurité
- 7e Partie : LE MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE
 - - organiser le service
 - - exercer la fonction d'encadrement
 - - notions de droit du travail
 - - notions de droit civil et pénal
- 7e Partie : LE MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE
 - - suivi budgétaire du service
 - - fonction achat
 - - fonction maintenance
- Evaluation :
 - Epreuve écrite 1 : QCM de 40 questions portant sur l'ensemble du programme pour une durée de 40 minutes.
 - Epreuve écrite : Rédaction d'une notice technique de sécurité, à partir de plans portant sur un groupement d'établissement non isolés de 1re catégorie ou 2e catégorie pour une durée de 02h30.
 - Epreuve orale : Jury pour une durée de 15 min/stagiaire.

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

DAVID DOHR : Formateur en Sûreté, en sécurité incendie, en secourisme, prévention des risques. CEDRIC POIRET : Formateur en sécurité incendie, en sûreté et en électricité.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quizz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Véritables plan pour les études

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.

Alliance

6 rue Joseph Cugnot
60000 Beauvais

Email: administration@allianceformations.fr

Tel: 03 60 17 54 71



RECYCLAGE SSIAP 3

Les stagiaires en suivant cette formation pourront remettre à niveau leurs connaissances et faire l'acquisition des nouvelles normes en vigueur. Ils pourront également échanger leurs expériences avec le formateur et les autres membres du groupe permettant ainsi une synergie intéressante en terme de réseau et d'opportunité.

Durée: 21 heures (3 jours)

Profils des stagiaires

- Entreprise en France ou à l'étranger.
- Grand groupe industriel, commercial, publique.
- Évènementiel.
- Société de Gardiennage et de Sécurité.
- Service interne de sécurité.
- ERP et IGH.

Prérequis

- Titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 1 à 3 ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le ministre de l'intérieur en application des articles 3-1 à 3-3.
- Qualification de secourisme en cours de validité.
- Présentation du Diplôme SSIAP 3 original.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir et se ré-approprié la réglementation en vigueur concernant les risques d'incendie et de panique dans les ERP et le IGH.
- Développer ses connaissances dans l'analyse des plans.
- Développer ses techniques de communication.

Contenu de la formation

- Séquence 1 : Réglementation
 - Règlement de sécurité dans les ERP : - dispositions générales, dispositions particulières et spéciales
 - Règlement de sécurité dans les IGH
 - Rappel des textes sur les moyens de secours
 - Rappel sur le code du travail
 - Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP
 - Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié
- Séquence 2 : Notions de droits civil et pénal
 - La délégation de pouvoir et la délégation de signature
 - La responsabilité civile et responsabilité pénale
 - Le délit de mise en danger de la vie d'autrui
- Séquence 3 : Fonction maintenance

Alliance | 6 rue Joseph Cugnot Beauvais 60000 | Numéro SIRET: 315266646216 | Numéro de déclaration d'activité: 22 60 02 905 (auprès du préfet de région de: Hauts de France)



Alliance

6 rue Joseph Cugnot
60000 Beauvais

Email: administration@allianceformations.fr

Tel: 03 60 17 54 71



- Contextes d'obligations réglementaires Aspects juridiques : - les contrats avec obligation de moyens - les contrats avec obligation de résultat
- Différents types de contrats : - le contrat de types "prédictifs" - le contrat de types "préventifs" - le contrat de types "correctifs" ou "curatifs"
- Normalisation
- Séquence 4 : Etude de cas
 - Rappel de la méthode
 - Lecture de plan
- Séquence 5 : Accessibilité des personnes handicapées
 - Les dispositions réglementaires : - Les commissions accessibilité - Les exigences réglementaires générales - Les exigences dimensionnelles et qualitatives - Autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier) - Visite, réception par commission d'accessibilité
- Séquence 6 : Analyse des risques
 - Evaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens)
 - Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs (rappel)
 - Le plan de prévention (rappel)
 - Evaluation des risques de travaux par points chauds (rappel)
- Séquence 7 : Moyens de secours
 - Moyens d'extinction incendie (internes et externes, entretien et vérifications)
 - Moyens d'alerte des secours
 - Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours
 - Connaître et savoir exploiter un S.S.I

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

D.Dohr

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quizz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Plans pour les mise en situation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.

Alliance

6 rue Joseph Cugnot

60000 Beauvais

Email: administration@allianceformations.fr

Tel: 03 60 17 54 71



REMISE A NIVEAU SSIAP 3

Les stagiaires en suivant cette formation pourront remettre a niveau leurs connaissances et faire l'acquisition des nouvelles normes en vigueur. Ils pourront également échanger leurs expériences avec le formateur et les autres membres du groupe permettant ainsi une synergie intéressante en terme de réseau et d'opportunité.

Durée: 35 heures (5 jours)

Profils des stagiaires

- Entreprise en France ou a l'étranger.
- Grand groupe industriel , commercial, publique.
- Évènementiel.
- Société de Gardiennage et de Sécurité.
- Service interne de sécurité.
- ERP et IGH.

Prérequis

- Titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 1 à 3 ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le ministre de l'intérieur en application des articles 3-1 à 3-3.
- Qualification de secourisme en cours de validité.
- Présentation du Diplôme SSIAP 3 original.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir et se ré-approprié la réglementation en vigueur concernant les risques d'incendie et de panique dans les ERP et le IGH.
- Développer ses techniques de communication.

Contenu de la formation

- Séquence 1 : Documents administratifs
 - Les obligations en matière d'affichage
 - Elaboration des cahiers des consignes et du permis de feu (GN13)
 - Suivi et planification des contrôles réglementaires
 - Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission (Registre de sécurité, plan de prévention, évaluation des risques, DTA, etc...)
- Séquence 2 : Commissions de sécurité
 - Composition des commissions de sécurité
 - Rôle des commissions de sécurité
 - Missions des commissions de sécurité
 - Documents à transmettre (notice de sécurité,...) ou à tenir à disposition (registre de sécurité)
- Séquence 3 : Réglementation
 - Règlement de sécurité dans les ERP :

Alliance | 6 rue Joseph Cugnot Beauvais 60000 | Numéro SIRET: 315266646216 | Numéro de déclaration d'activité: 22 60 02 905 (auprès du préfet de région de: Hauts de France)



Alliance

6 rue Joseph Cugnot
60000 Beauvais

Email: administration@allianceformations.fr

Tel: 03 60 17 54 71



- dispositions générales, dispositions particulières et spéciales ; Règlement de sécurité dans les IGH Rappel des textes sur les moyens de secours Rappel sur le code du travail Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié
- Séquence 4 : Notions de droits civil et pénal
 - La délégation de pouvoir et la délégation de signature
 - La responsabilité civile et la responsabilité pénale
 - Le délit de mise en danger de la vie d'autrui
- Séquence 5 : Fonction maintenance
 - Contextes d'obligations réglementaires Aspects juridiques : - les contrats avec obligation de moyens - les contrats avec obligation de résultat
 - Différents types de contrats : - le contrat de types "prédictifs" - le contrat de types "préventifs" - le contrat de types "correctifs" ou "curatifs"
 - Normalisation
- Séquence 6 : Etude de cas
 - Rappel de la méthode
 - Lecture de plan
- Séquence 7 : Accessibilité des personnes handicapées
 - Les dispositions réglementaires : - les commissions accessibilité - les exigences réglementaires générales - les exigences dimensionnelles et qualitatives - autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier) - visite, réception par commission d'accessibilité
- Séquence 8 : Analyse des risques
 - Evaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens);
 - Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs (rappel);
 - Le plan de prévention (rappel);
 - Evaluation des risques de travaux par points chauds (rappel)
- Séquence 9 : Moyens de secours
 - Moyens d'extinction incendie + entretien et vérifications
 - Moyens d'alerte des secours
 - Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours
 - Connaître et savoir exploiter un S.S.I
- Séquence 10 : Organisation d'un service de sécurité incendie
 - Organisation du service - service intégré, externalisé, mixte - notions de personnels prestataires, de personnels intérimaires - notions de délit de marchandage
 - Recrutement : élaboration d'une fiche de poste - le profil professionnel - les qualités humaines nécessaires - le niveau des connaissances professionnelles indispensables requises
 - Missions - conformément à l'article MS 46 et au présent arrêté - conformément à l'article GH 62

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

D.Dohr

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quizz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Plans pour les mise en situation.

Alliance | 6 rue Joseph Cugnot Beauvais 60000 | Numéro SIRET: 315266646216 | Numéro de déclaration d'activité: 22 60 02 905 (auprès du préfet de région de: Hauts de France)



Alliance

6 rue Joseph Cugnot
60000 Beauvais

Email: administration@allianceformations.fr

Tel: 03 60 17 54 71



Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.